

Dans ce numéro :

Edito : Non la rentrée n'as pas été bonne !	P 1
Infos pratiques Dates des concours, accès à la hors classe, changement de grade. E.i.L. marque des points, carnet mondain	P 2
Qui commande : l'offre ou la demande ? La demande !	P 3
Une loi pour la laïcité Le mouvement 2004	P 4

BAC N° 7
novembre décembre 2003
TRIMESTRIEL
Directeur de la Publication
Françoise ROCHEN° CPPAP : 0907S 06175
N° ISSN : en instance**CONCEPTION &
IMPRESSION**au siège
74, rue de la Fédération
75739 Paris Cedex 15
Tél. : 01 45 67 05 53
Fax : 01 53 58 00 39**EDITORIAL**

Le SNCA e.i.L. répond au Ministre : Non, la rentrée n'a pas été bonne...

A l'occasion du lancement du « *grand débat sur l'École* », Luc **FERRY**, Ministre de l'Éducation Nationale, est intervenu sur les ondes. Il a ainsi eu l'occasion de se féliciter rétrospectivement du grand calme de la rentrée ce qui en faisait **une bonne rentrée scolaire**, semblait-il sous entendre, pour les élèves et pour leur maîtres.

N'en déplaît au Ministre, la rentrée 2003 n'a pas été une bonne rentrée :

- Moyens rendus massivement et abusivement ; cela a surchargé davantage les effectifs de bien des classes.
- Suppression de plus en plus draconienne d'options.
- MI-SE, aide-éducateurs en nombre insuffisant, et recrutement aléatoire et sujet à caution d'Assistants d'Éducation.
- TZR livrés à la précarité de l'emploi et sur des zones extensibles selon le bon plaisir rectoral.
- Du jamais vu aux concours : des centaines de postes non pourvus !
- Démolition avancée de l'AIS.
- Postes non pourvus, car non mis au mouvement déconcentré aux dépens des collègues titulaires, et servant à recruter des contractuels, voire des vacataires.
- Certifiés et agrégés nommés en Lycée Professionnel grâce à une lecture des textes trop large pour être respectueuse des statuts
- Stagiaires certifiés sur postes de ... PLP !
- Rentrée de la mission d'insertion, qui concerne 54000 jeunes en très grande difficulté, faite dans la plus grande pagaille et au mépris des droits des jeunes et de leurs maîtres.
- Initiatives rectorales arbitraires, au-delà de ce que les circulaires ministérielles autorisent, ...

Tout cela se greffe sur la colère rentrée des enseignants payant, dans tous les sens du terme, les **mots d'ordre irresponsables** lancés par les **organisations syndicales les plus co-gestionnaires** qui n'avaient pas cherché à obtenir du gouvernement la procédure de négociation préalable sur les retraites et la décentralisation. Quant au désespoir des ATOS, trahis par leur employeur et vendus par les mêmes organisations syndicales, qui s'en soucie ?

Si à cette morosité et à cette amertume on ajoute le prologue au « *grand débat* » qui a vu sortir de leurs placards les **vieilles éminences grises** qui, depuis plus de vingt ans, **ont ruiné les chances de tant de nos élèves**, on comprend que la rentrée 2003 n'ait rien de cette fête consensuelle à laquelle le Ministre de l'Éducation Nationale veut croire.

Le **SNCA e.i.L.** et sa Fédération mettent en garde tous ceux qui pensent qu'on peut impunément se jouer de **l'École de la République**, de **ses missions de service public et laïque**, de ses personnels et des élèves qu'ils ont en charge.

Oui, Monsieur le Ministre, la rentrée 2003 a été une très, très **mauvaise rentrée scolaire** !

Françoise Roche

ATTENTION !!! INFORMATIONS !!! ATTENTION !!! INFORMATIONS !!!**Mars 2004 : élections professionnelles des ATOS.**

Contactez les collègues TOS de votre établissement pour qu'ils se présentent sur les listes nationales et académiques du SNATOS e. i. L.

INFOS PRATIQUES

- **Dates des concours de recrutement : session 2004 (admissibilité)**

CONCOURS	DATES		DATES
	externe	interne	
CAPEPS	12 et 13 février	5 février	3 ^{ème} concours 10 mars
CAPET	29 et 30 janvier	19 février	9 mars
CAPES	2 → 18 mars	9 février	9 mars
AGREGATION	29 mars → 16 avril	3 → 5 février	

- **Accès à la hors classe des certifiés et agrégés.**

Il faut, pour accéder à la hors classe de son grade, ou corps, en faire la demande auprès du Recteur de son académie et avoir atteint au moins le 7^{ème} échelon. Les certifiés doivent également justifier d'au moins cinq ans dans leur corps.

Les dates de dépôt de dossier variant d'une académie à l'autre, il faut consulter le site de son académie en passant par SIAM.

Les collègues détachés dans un autre ministère que l'Education Nationale doivent faire la demande dans leur académie d'origine. Dans leur dossier ne figurera qu'une seule note, celle attribuée par leur chef de service dans le ministère de détachement (de 0 à 100).

Le SNCA e.i.L. rappelle que dans le n° 4 de BAC (novembre-décembre 2002) il a expliqué comment le barème des certifiés était peu transparent et qu'il exige que les critères en soient établis sur des bases véritables et justifiées, de même que soit renationalisée la liste des certifiés promouvables dans leur corps.

- **Changement de grade et recomposition de carrière.**

Lorsqu'on passe d'un corps dans un autre, soit en réussissant l'un des concours d'accès à ce nouveau corps, soit en y entrant par la liste d'aptitude, il y a recomposition de carrière dans le nouveau corps. Cela se fait par l'opération suivante :

$$\frac{\text{ancienneté en temps dans l'ancien corps (AAMMJJ)} \times \text{coefficient de l'ancien corps}}{\text{coefficient du nouveau corps}} = \text{ancienneté dans le nouveau corps traduit en échelon}$$

Tableau des coefficients

MA	Certifiés	PLP	Bi-admissibles	Agrégés
115	135	135	145	175

Il y a donc possibilité de se retrouver dans le nouveau corps à un échelon inférieur à celui de l'ancien corps. Mais cela n'entraîne jamais une diminution de rémunération car, si tel est le cas, il y a une indemnité compensatoire pour atteindre au moins le niveau de l'ancien traitement.

Notre fédération marque des points ! Son syndicat le SNPFCDN e.i.L. (personnels civils de maintenance de la défense nationale) vient de remporter une première victoire : 1 siège sur 3 au CA de la base aérienne de Luxeuil, où il devance la CGT, la CFTD et FO ...

Il se prépare pour d'autres élections sur d'autres bases militaires.

Rappelons que pour les personnels civils de la Défense Nationale, c'est l'élection aux CA des bases qui donne la représentativité.

Carnet mondain.

La nouvelle inspection

Dans son lycée du Loir-et-Cher, Denis PAGET, l'un des secrétaires généraux du SNES (alias FSU) a inauguré une nouvelle procédure d'inspection. Il a fait cours en présence de journalistes de la presse parisienne et suggéré l'appréciation : a fait moins bien par le passé... La note pédagogique n'a pas été dévoilée. Il faut sans doute qu'elle passe par une commission ad hoc d'harmonisation des notations d'inspections médiatiques !

SUD risque gros

SUD Education bénéficie d'un tarif postal spécial. En effet SUD PTT achemine le courrier de sa consœur en solidarité éducative en franchise postale ! Cela peut s'appeler : faire flèche de tout bois. Mais cela peut se dire aussi : détournement de biens sociaux...

La Ligue Communiste Révolutionnaire qui a porté SUD sur les fonts baptismaux, et qui est toujours sa marraine, a bien mal éduqué sa filleule : confondre ainsi les euros de l'utilisateur et du contribuable lambda avec les lingots du MEDEF !!! A moins qu'aux yeux de SUD et de la LCR euros des uns et lingots de l'autre soient du pareil au même !

Qui commande ? L'offre ou la demande ?* La demande !

Homo oeconomicus produit pour consommer

De même que Cro-Magnon, notre ancêtre direct, allait à la chasse non pour passer agréablement le week-end mais **POUR** se nourrir, de même qu'il inventait la peinture non pour exposer à la biennale de Venise mais **POUR** se rendre favorable la dure nature dans laquelle il évoluait, de même, nous, ses descendants répandus sur toute la surface de la Terre, nous travaillons à produire des biens matériels et des services pas seulement pour passer le temps mais **POUR** les consommer.

Que la production des richesses soit mal organisée, que leur consommation en soit mal répartie, qui en disconvientra ? Pas plus les ultra néo-libéraux que les alter mondialistes...

Nous, les fonctionnaires de la République, en savons quelque chose : depuis des années nous consommons moins parce que notre pouvoir d'achat, *via* nos rémunérations, diminue. Le secteur privé n'est pas logé à meilleure enseigne. La **déréglementation du travail**, le **chômage** élevé exerce sur les salaires et la revendication salariale une pression dissuasive et favorisent, sinon toujours le **recul du pouvoir d'achat**, du moins sa **stagnation persistante**.

Comment s'étonner dès lors que la **croissance zéro** soit le lot de notre pays, cette croissance zéro qu'au soir des Trente Glorieuses certains économistes et certains politiques appelaient de leurs vœux ?

Nous y sommes. Cela nous rend-il plus heureux, plus détendus, plus sociables ?

L'économie est une réalité culturelle.

La loi de la gravitation universelle, qui est une loi physique, c'est-à-dire naturelle, ne peut pas avoir son équivalent dans le monde économique, parce que **l'économie** n'est pas « naturelle » : elle est **culturelle**. La prédation organisée et outillée, la domestication des animaux et des végétaux, la fabrication de machines, l'organisation des échanges, l'existence des marchés, des villes, des réseaux de communication, etc. n'existent que parce que nous sommes là : les êtres humains, l'espèce humaine, l'Humanité avec sa spécificité à créer les choses et les concepts, autrement dit la culture qui sous-tend toutes les civilisations qui se sont établies sur cette Terre depuis que nous y sommes devenus des « roseaux pensants ».

Qu'il n'y ait pas d'autre alternative à la mondialisation qu'une mondialisation moins pire ou un peu meilleure que celle que nous subissons aujourd'hui revient à **ériger la mondialisation** ou la globalisation de notre système monde en **loi naturelle** ! Cela n'est pas admissible, car cela est aberrant ...

Le colonialisme ou l'ébauche de la mondialisation.

Lorsque les **empires coloniaux** existaient, ils constituaient chacun des sortes de **système monde globalisé**. Le monopole impérial garantissait à la métropole la production coloniale (économie de plantation de la canne à sucre, du coton, de l'arachide, ..., ou main mise sur les gisements aurifères, argentifères, pétroliers, ..., des colonies) et un marché exempt de concurrence pour écouler sa production manufacturée à plus ou moins forte valeur ajoutée (textiles, rhum, rails de chemin de fer, ...).

Les corollaires sociaux de cette **première forme de mondialisation** nous les connaissons tous : la traite des Noirs et l'esclavage, la prolétarianisation et la paupérisation d'une partie des populations des métropoles, l'insuffisance des cultures vivrières dans les anciennes colonies, la mal- et la sous-nutrition endémiques dans ces pays avec leur cortège de maladies et de mortalité, le sous-développement, les inégalités sociales extravagantes qui sont le lot d'une grande partie de notre planète...

Le contenu de la mondialisation.

Aujourd'hui, le monopole colonial ayant disparu, **la grande finance mondiale** veut le récupérer à son profit et pour ses profits. Elle le fait grâce à « la mondialisation », ce qui veut dire :

- **mise en tutelle des Etats-Nations**, entre autres par le biais d'organisations régionales dont la plus aboutie est l'Union Européenne,
- **destruction de leur corpus législatif** (Droit du et au travail, acquis sociaux contre la maladie et la vieillesse, institution de l'obligation scolaire, etc.), construit sous la pression des citoyens - le vote - et des travailleurs - syndicats, droit de grève - afin de rendre plus harmonieuse et meilleure la vie des habitants du pays,
- **prééminence de la loi du profit et de l'intérêt particulier** de quelques-uns ou de quelques groupes sociaux sur l'intérêt général,
- **nouvelles formes d'asservissement** (harcèlement, culpabilisation, pression permanente sur le travailleur, cadences à la hausse, course à la productivité imposée à chacun),
- **régression du droit des femmes**,
- **pression à la baisse sur les salaires**,
- **chômage, exclusion sociale**,
- accentuation des **inégalités sociales**,
- **paupérisation** du plus grand nombre,
- **sous-développement** relancé et **pillage** du Tiers-Monde,
- **travail des enfants**, y compris dans les « pays riches »,
- ETC.

Sans tout cela, il n'y a pas **mondialisation** qui, avec tout cela, **contraint la demande en matière de consommation**.

La croissance zéro pour davantage de profits.

Cela peut sembler paradoxale. Comment faire du profit si les gens ne consomment pas ?

Posons la question un peu différemment : peut-on faire du profit si les gens consomment moins au niveau planétaire ?

La réponse est oui.

En effet celui qui produit (« celui » peut être un individu ou une transnationale, peu importe) peut **faire du profit en vendant beaucoup** ; mais il peut faire aussi du profit, même sur de moindres quantités, **en s'appropriant le plus possible de valeur ajoutée**, c'est-à-dire la valeur qui est fournie par le travail du salarié. Son intérêt est d'agir sur ce qu'il peut contrôler au plus près : le salaire de celui qu'il emploie. Il cherche donc par tous les moyens à faire baisser les salaires en **délocalisant** les unités de production vers des lieux où les lois sociales sont moins contraignantes, en **sapant les droits sociaux** là où ils sont développés, en **jouant du chômage et des licenciements** secs et brutaux pour tenir en respect les revendications salariales et les mobilisations exigeant le maintien des acquis sociaux. Pour obtenir la docilité du travailleur et exiger de lui qu'il produise le plus possible, afin de s'épargner de nouvelles embauches, donc du salaire supplémentaire, **tous les moyens sont bons** et peuvent s'utiliser **sur tous les personnels quelle que soit**

leur qualification : le « technicien de surface » comme le cadre ou le chercheur...

Pas étonnant qu'avec une telle conception de l'économie on aille vers la **croissance zéro**, voire **inférieure à zéro** (au deuxième trimestre 2003, elle fut en France de - 0,3 %) puisque la mondialisation induit la baisse de la demande ...

LA MONDIALISATION NOUS APPAUVRIS ET NOUS REND MALHEUREUX.

Il faut **relancer la demande pour relancer l'offre**, donc la **croissance**. Pour cela il faut **faire passer l'intérêt général avant le souci des profits** (éhontés) de quelques-uns. Il faut donc **restaurer la loi** au lieu de la détruire et **redonner tout son sens à l'Etat-Nation**, chez nous la **République**, qui garantit notre présent et notre avenir non dans la désespérance mais dans la double exigence du mieux-être de chacun et de l'harmonie sociale.

** En réponse à la question posée dans l'Editorial du Monde des 5-6 octobre 2003 : « Raffarin en panne ».*

Une loi pour la laïcité*

Depuis 1997 nous demandons une loi pour préserver la laïcité dans nos écoles, notre société et notre Etat : nous n'avons pas été entendus. Nous avons même eu droit à des bordées d'injures tant chez nos camarades syndicalistes que dans la classe politique.

- **Non aux aumôneries dans les lycées, à l'absentéisme du samedi, aux fins d'années scolaires boiteuses pour cause de communion, au foulard, au crucifix, à la kippa dans les classes et les établissements, à la contestation obscurantiste du contenu des programmes,**
- **Non aux ingérences de la société dans l'école : celles des groupes économiques, politiques, idéologiques, associatifs,**
- **Non à l'omniprésence dans nos établissements des communautés, groupes ethno-claniques ou associations impérialistes de parents d'enfants qui sont nos élèves.**
- **Non à l'alinéa 2 de l'article 10 de la loi d'orientation de 1989.**
- **OUI à la raison, aux Lumières, à l'humanisme,**
- **OUI à l'autre, mon semblable, mon frère, ma sœur, en dépit de sa différence individuelle et privée,**
- **OUI à la laïcité qui libère, qui émancipe, qui intègre et qui réunit,**
- **OUI à l'Ecole de la République.**

**Il est très intéressant de constater que le débat actuel sur la laïcité à propos du « voile » à l'école, sujet « d'actualité » depuis plus de 10 ans (Jospin, Lang, Bayrou, Allègre, Lang, Ferry), intervient dans un contexte pré-électoral (les Européennes et l'Europe constitutionnelle chrétienne ou non). Il est non moins intéressant de voir combien la hiérarchie catholique est réticente sur le projet éventuel d'une loi, tout comme le premier ministre d'ailleurs qui estime qu'en France il y a trop de lois (celle récente sur les retraites serait-elle en trop ?). Il est vrai que Jean-Pierre RAFFARIN était aux cérémonies du jubilé pontifical avec l'épouse du Président de la République. Il est non moins vrai que l'*Opus Dei* a le vent en poupe dans un régime qui pue la Sainte-Alliance à plein nez.*

Le mouvement 2004

Pouvoir changer d'affectation est le droit de tout fonctionnaire.

C'est aussi un moment affectivement très lourd que celui où l'on va subir sa première affectation ou se voir attribuer ou refuser une nouvelle affectation. **Muter n'est pas un acte badin** ; il met en jeu l'ancrage même de notre vie.

C'est pourquoi le **SNCA e.i.L.** quoique **opposé au mouvement déconcentré**, s'engage avec les autres Syndicats e.i.L. Fédérés Unitaires dans une démarche explicative par des réunions académiques et des publications pour aider les collègues dans leurs demandes de mutation.

Le mouvement se fait en **deux temps** : d'abord un **mouvement inter-académique** qui permet d'entrer dans une académie différente de l'académie d'origine ; puis un **mouvement intra-académique** lorsque la première phase du mouvement vous a fait entrer dans une autre académie ou que vous voulez muter, y étant déjà, dans un autre établissement de cette académie.

Or ce mouvement en deux temps **limite le droit à muter** car il permet de ne pas mettre à la disposition des collègues tous les postes réellement vacants.

Prenons un exemple en faisant l'hypothèse que dans telle académie il y a 25 certifiés d'espagnol en trop, entendons par rapport aux exigences ministérielles. Comme on ne peut chasser ces collègues, le Recteur va décider de ne pas mettre au mouvement 25 postes réellement vacants dans d'autres disciplines : lettres, électrotechnique, SVT,... Le Recteur aura satisfait aux exigences du ministère mais 25 collègues enseignant ces disciplines ne pourront entrer dans cette académie... Evidemment il faudra tout de même **pourvoir ces postes vacants**. Ce sera fait avec des **contractuels**.

La déconcentration du mouvement rogne nos statuts

Si vous souhaitez muter en mettant le plus possible de chances de votre côté, retournez-nous au siège national le formulaire ci-dessous.

Nom : _____ Prénom : _____ Nom de jeune fille : _____

Adresse personnelle : n° rue _____

code postal : _____ ville : _____

Autres coordonnées : _____

Désire recevoir le spécial mutations (joindre 1 timbre à 0,75 euro).